

## **ValuSect va relancer un appel à candidature pour dynamiser le secteur des insectes comestibles**

**24 novembre 2021, Bruxelles - Le consortium ValuSect lancera son deuxième appel à candidature pour des bons à échanger contre des services le 6 décembre 2021. Un budget de 440 000 € sera mis à disposition sous forme de services pour les PME situées dans le Nord-Ouest de l'Europe afin de les aider à développer leur idée innovante dans le secteur des insectes comestibles.**

En avril 2021, le consortium ValuSect avait déjà attribué des bons de services d'une valeur totale de 410 000 € à 17 PME afin de les aider à accélérer le développement du secteur des aliments à base d'insectes en Europe. Après le succès de ce premier appel à candidature, le consortium est heureux d'annoncer l'ouverture d'une deuxième opportunité pour stimuler le secteur des insectes comestibles. Un montant de 440.000 euros sous forme de services sera réparti entre les candidats sélectionnés.

Comme lors du premier appel à candidature, les bons auront une valeur de 10 000, 20 000 ou 40 000 euros en services fournis par les partenaires du projet. Le menu des services sera légèrement différent de celui de la dernière fois mais comprendra toujours les mêmes catégories : services technologiques, développement et innovation alimentaire, acceptation par les consommateurs et services commerciaux stratégiques, tous liés aux produits alimentaires à base d'insectes. **Le menu des services et le formulaire de demande seront disponibles le 6 décembre [sur notre site web](#).**

L'appel est ouvert à toutes les PME du secteur alimentaire ou agroalimentaire situées dans le [Nord-Ouest de l'Europe\\*](#) et qui ont une idée novatrice pour le développement du secteur des insectes comestibles en Europe. Seules les activités liées à trois espèces d'insectes pourront bénéficier d'un bon : les criquets, les grillons et les vers de farine (*Locusta migratoria*, *Acheta domesticus* et *Tenebrio molitor*). En outre, il est important de noter que cet appel ne concerne que les insectes destinés à l'alimentation humaine et non à l'alimentation animale. Un appel à candidature pour les insectes à destination des animaux sera ouvert le 17 janvier 2022.

### **Ne manquez pas notre séance de questions-réponses du 30 novembre**

Une session d'information virtuelle en anglais sera organisée le 30 novembre de 11h30 à 12h30 CET afin de fournir des conseils sur la procédure de soumission de candidature pour un bon de services.

La procédure sera expliquée en détails : objectifs, processus de demande, aperçu du guide des services... Et les participants auront l'occasion de poser leurs questions.

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

## Comment postuler ?

La procédure de candidature se déroulera en une seule phase. Les candidats devront soumettre un formulaire fournissant des informations générales sur leur entreprise et leur idée innovante pour le secteur des insectes comestibles avant le **7 janvier 2022**. Les PME retenues recevront une **réponse en mars 2022**.



Contact : [helene.herman@alienor.eu](mailto:helene.herman@alienor.eu)

Site | Réseaux sociaux : @ValuSect ([Twitter](#), [Facebook](#) and [Linkedin](#))

## Qu'est-ce que ValuSect?

*ValuSect est un projet financé par le programme Interreg Europe du Nord-Ouest. Le consortium ValuSect vise à améliorer la production et la transformation durables des produits à base d'insectes et transférer les connaissances développées aux entreprises agroalimentaires du Nord-Ouest de l'Europe.*



\* Nous sommes conscients qu'il existe une incertitude au Royaume-Uni en ce qui concerne l'autorisation de nouveaux aliments et des insectes comestibles. Toute entreprise britannique doit vérifier auprès de son autorité locale « Environmental Health Officials » afin d'obtenir les dernières informations.